



Assurance et Banque

Exercez votre métier en toute sérénité



BATISSUR, une couverture complète, adaptée à la protection de vos travaux, de votre activité et de votre bilan.



Notre solution : **BATISSUR**

BATISSUR, une couverture complète, adaptée à la protection de vos travaux, de votre activité et de votre bilan

DES GARANTIES SPÉCIFIQUES ET ADAPTÉES⁽¹⁾

Avec **BATISSUR**, vous êtes couvert si vous êtes mis en cause :

- au titre de la solidarité dans le cadre d'un Groupement Momentané d'Entreprises
- au titre d'une non conformité à la RT 2012, à la RE 2020, ou résultant d'une opération de réemploi
- pour des travaux non considérés comme des ouvrages au sens de la Loi
- au titre d'un dommage corporel jusqu'à 10 M€

DES GARANTIES ESSENTIELLES ET FONDAMENTALES⁽¹⁾

La couverture des dommages à vos ouvrages et travaux :

EN COURS DE CHANTIER

- Effondrement...
- Dommages matériels aux ouvrages, aux matériaux sur chantier, aux installations, aux ouvrages provisoires...
- Vol de matériaux intégrés...

APRÈS RÉCEPTION DES TRAVAUX

- Votre responsabilité pour les dommages de nature décennale, même en qualité de sous-traitant
- Votre responsabilité pour dommages immatériels

→ **La responsabilité civile de votre entreprise pour tous dommages matériels, immatériels et corporels**



ÇA PEUT VOUS ARRIVER

Une partie du pignon que vous construisez s'effondre sur la rue, l'un de vos ouvriers est blessé, le commerce voisin est endommagé et son accès bloqué :



Nous déclenchons la garantie responsabilité civile pour couvrir les blessures subies par votre ouvrier⁽²⁾. Et nous déclenchons le service **Albatros** pour l'accompagner dans sa convalescence.



Nous déclenchons la garantie effondrement des dommages en cours de chantier pour évacuer les gravats et reconstruire le mur endommagé.



Nous déclenchons la garantie responsabilité civile vis-à-vis des tiers pour réparer les dommages subis par le commerce et compenser la baisse de chiffre d'affaires pendant sa fermeture imposée.

(1) Selon les conditions contractuelles.

(2) Si vous êtes recherché pour faute inexcusable de l'employeur.



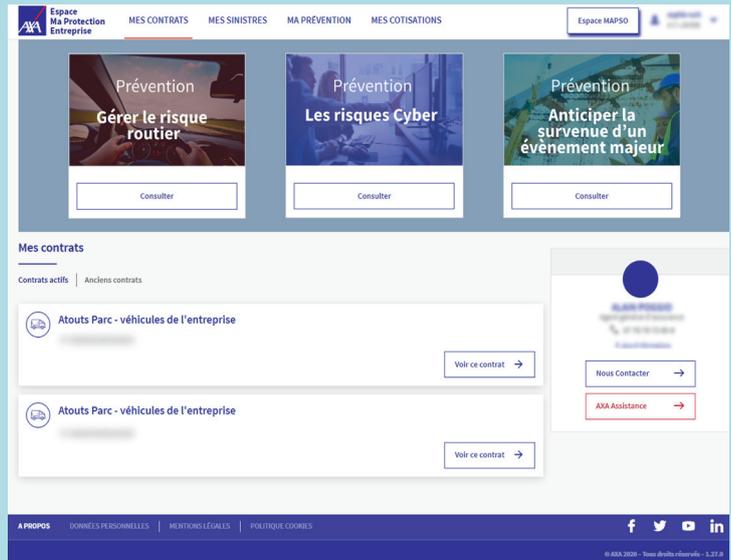
Choisir **BATISSUR**, c'est choisir **AXA**

Choisir **AXA**, c'est choisir une entreprise responsable, solide et un partenaire historique et majeur des entreprises du BTP

Les **+** d'AXA

1 Espace Client Ma Protection Entreprise : la solution pour gérer vos contrats en quelques clics

- **Téléchargez vos attestations :** responsabilité civile et responsabilité décennale.
- **Déclarez les éléments de risque :** activités exercées, montant de chiffre d'affaires, liasse fiscale...
- **Consultez vos avis d'échéance et documents importants :** Retrouvez les pour l'ensemble de vos contrats avec un historique de 2 ans.



DÉCOUVREZ L'ESPACE CLIENT EN DÉTAIL

Sur espacecliententreprises.axa.fr. Contactez votre Conseiller en assurance pour recevoir l'e-mail d'activation de votre compte.

2 Service crise majeure⁽⁴⁾ : la solution pour préserver votre image et maintenir votre activité



Votre entreprise doit faire face à une Crise Majeure ?
01 55 92 22 95



Conseils en communication de crise
Une agence spécialisée vous aide à mettre en œuvre un plan de communication complet



Soutien psychologique
Un service d'écoute 24/7 par des psychologues est disponible pour les personnes subissant un stress



Assistance technique
En cas de pollution aquatique accidentelle susceptible de causer un dommage à l'environnement



Plateforme téléphonique
Une plateforme téléphonique est mise en place pour gérer le surplus d'appels et rassurer vos clients, fournisseurs

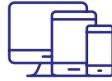


Information juridique
Une équipe de juristes vous informe dans les domaines du droit social, de la relation client/fournisseur...

(3) Service disponible sous réserve d'éligibilité. Renseignez-vous auprès de votre conseiller en assurance habituel.

(4) 2 éléments sont nécessaires pour déclencher le service Crise Majeure :
- Un sinistre dont l'ampleur est susceptible de mettre en jeu une garantie acquise.
- Des répercussions importantes à prévoir sur le fonctionnement de l'entreprise.
- Selon clause et conditions du service Crise majeure.

Votre interlocuteur AXA



Votre Espace Client IARD Entreprise

Retrouvez l'ensemble de vos services en ligne sur votre **Espace Client IARD Entreprise** via [axa.fr](https://www.axa.fr)

AXA vous répond sur :



CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de chacun. Nos actions concrètes et la grille d'évaluation sont accessibles sur [axa.fr/demarche-citoyenne](https://www.axa.fr/demarche-citoyenne)

